

Séance ordinaire du 10 février 2020



2020-02
25

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 10 février 2020 à 20h20

Sont présents à cette séance :

Siège #0 - Mme Vanessa Roy
Siège #1 - M. Réal Rodrigue
Siège #2 - M. Noel Vigneault
Siège #3 - Mme Karen Talbot
Siège #4 - Mme Suzanne Veilleux
Siège #5 - M. Vincent Breton

Formant quorum sous la présidence de monsieur Carl Boilard, maire.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

Évènements

- Vendredi le 21 février au Centres sportif: Chassomaniak, films de chasse 2020. au profit du hockey mineur La Guadeloupe.
- Samedi le 7 mars: Match des Étoiles La Guadeloupe
 - En après-midi: Concours d'habiletés menant à un match des étoiles. Ouvert à tous (magh à midget)
 - Séance d'autographe par Simon Gagné et Yvon Lambert (anciens joueurs LNH)
 - En soirée: Match opposant les joueurs de la région vs des joueurs ayant évolués dans la LNH et LHJMQ
 - Spectacle avec les Twins Brothers
 - Billet en prévente au service des loisirs : 15\$ ou à l'entrée: 20\$

- Prochaine partie du Junior Métal Labonté: samedi le 15 février. Les séries débiteront le 21 février

Activités

- Camps de hockey de la relâche du 2 au 4 mars au Centre sportif. À partir du niveau magh. Inscription au service des loisirs
- Cours canadiens de sécurité dans le maniement des armes à feu. 22 et 23 février.
- Aînés flyés: Atelier conférence gratuite. "Vieillir chez soi" le 24 février et "Démystifier l'Alzheimer" le 23 mars. Inscription gratuite au service des loisirs.
- Avis aux entreprises: publicité sur les bandes de l'aréna. Réservez votre place!
- Invitation à la population: Cinq (5) Oriflammes commémoratives seront installées au centre du village de La Guadeloupe. Votez pour le candidat de votre choix. Date limite le 30 mars 2020
- Camp de jour du 2 au 6 mars 2020, au Centre sportif
- Mardi 3 mars, sortie de ski au Mont-Orignal, pour les jeunes de 9 à 21 ans. Inscription en ligne sur le site de la municipalité et Facebook

Autres

- Projet jeunes-vieux. Recherche d'un ou d'une responsable qui pourrait prendre en charge le projet. Pour information contactez Mme Claire Veilleux au 418-459-6345
- Préparation au baptême le 22 février au sous-sol de l'église. Appelez au 418-459-3485
- Préparation à la confirmation 2020. Pour information contactez M. Daniel Garant au 418-459-3485 poste 24
- CVA. La campagne de financement débute en février 2020
- Inscription à Passe-Partout 4 ans ou maternelle 4 ans, jusqu'au 14 février au secrétariat de l'école de votre municipalité. Certificat de naissance et preuve de résidence sont obligatoires.
- Points de dépôt des "Serpuariens électroniques": Services PIPC et Claude Fortier Radio TV
- Campagne de financement de la Fondation du cancer du Sein. Donnez votre soutien-gorge et 1\$ sera versé à la fondation. Point de dépôt au bureau des loisirs
- Accommodements raisonnables, formation gratuite aux employeurs, organismes ou commerçants, le 24 mars, à 13:00, au Georgesville

2020-02
26

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04.01 - Séance ordinaire du 13 janvier 2020

04.02 - Séance extraordinaire du 21 janvier 2020

05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondances

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en janvier 2020 et des engagements du mois

07.03 - Rapport final - Aide financière Programme mise en commun d'équipements CSI

07.04 - Rapport d'activités 2019 - SSI de la Haute Beauce

07.05 - Adoption Plan de mise en oeuvre SCRSI

- 08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 08.01** - Réunion du comité des travaux publics
- 09 - LOISIRS-TOURISME**
 - 09.01** - Réunion du comité des loisirs et de la culture
 - 09.02** - Maison des jeunes - Ados en cavale
 - 09.03** - Travaux aréna - demande de paiement BPA
 - 09.04** - Demande de paiement #3 - décompte progressif Excel
 - 09.05** - Travaux aréna - Directive E-02
 - 09.06** - Travaux aréna - directive M-05
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 10.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
 - 10.02** - Dépôt du rapport des permis émis en 2019
 - 10.03** - Demande de dérogation mineure distances séparatrices - Volailles Mafregami
 - 10.04** - Demande de dérogation mineure vents dominants - Les Oeufs de Beauce
- 11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 11.01** - Réunion du comité des finances
 - 11.02** - Comptes du mois de janvier 2020 et engagements financiers du mois suivant
 - 11.03** - Dons et commandites
 - 11.04** - Offre de services - TPS-TVQ
 - 11.05** - Dépôt du rôle de perception 2020
 - 11.06** - Ventes pour taxes 2018
 - 11.07** - Dépôt cédule des vacances 2020 des employé(e)s
 - 11.08** - Rapport de statistique - Transport collectif
 - 11.09** - Demande de gratuité de salle - CEA
- 12 - LÉGISLATION**
 - 12.01** - Avis de motion règlement 506-2020 et dépôt
- 13 - DIVERS**
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté en y ajoutant le point suivant:

- 7.05 Adoption du Plan de mise en oeuvre SCRSI

Adoptée unanimement.

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2020-02
27**

04.01 - Séance ordinaire du 13 janvier 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 13 janvier 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2020-02
28**

04.02 - Séance extraordinaire du 21 janvier 2020

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 21 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la

tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 janvier 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, session de février 2019.

5.01.01 - Informations

- Défi des Demois'ailes de passage dans la municipalité en juillet 2020
- Infotech ristourne - rôle en ligne
- MADA - nouveau soutien technique offert aux municipalités
- MRC - lettre acceptation d'aide au Fonds culturel 2020 (oriflammes)
- MRC - rencontre de concertation
- St-Évariste - terrain appartenant à La Guadeloupe
- Villages-relais - bulletin de janvier 2020
- Villages-relais - prix inspiration 2020

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

La directrice générale dépose le tableau détaillé par catégorie, du tonnage collecté par Services Sanitaires Denis Fortier inc provenant de notre municipalité.

Ce document nous informe que le tonnage des déchets, des matières recyclables et compostables pour le mois de janvier 2020 est de:

Compost	4.67 T.M. /5 semaines;
Déchets industriels et commerciaux:	24.93 T.M. /5 semaines;
Déchets résidentiels:	28.97 T.M. /5 semaines;
Matériaux secs mélangés:	18.01 T.M. /5 semaines;
Recyclage industriel et commercial:	14.64 T.M. /5 semaines;
Recyclage résidentiel:	15.70 T.M. /5 semaines;

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité est de 600 tonnes métriques pour l'année 2020, soit une moyenne de 50 T.M. par mois. Le tonnage d'enfouissement pour le mois de janvier est de 53.90 tonnes métriques.

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

La directrice générale dépose les procès-verbaux des réunions du comité incendie tenues le 4 décembre 2019 et le 15 janvier.

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'adopter les procès-verbaux des réunions du 4 décembre 2019 et 15 janvier 2020 du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

**2020-02
30**

07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en janvier 2020 et des engagements du mois

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois de janvier 2020 pour un montant de 21 640.46 \$
- les engagements du mois de février 2020 reliés au service d'incendie, au montant de 10 430 \$

Adoptée unanimement.

**2020-02
31**

07.03 - Rapport final - Aide financière Programme mise en commun d'équipements CSI

Attendu «l'Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture mutuelle de services» signée entre les municipalités participantes et que la municipalité de La Guadeloupe est gestionnaire;

Attendu le projet présenté par la municipalité de La Guadeloupe «Mise en commun 2018-2019, priorité à la prévention» prévoyant l'achat du logiciel Première ligne et l'embauche d'un préventionniste;

Attendu le Protocole d'entente entre le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la municipalité de La Guadeloupe, dans le cadre de l'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

Attendu le rapport final déposé à la présente, détaillant les coûts réels du projet pour un total de 103 923.10\$;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu que la municipalité:

- accepte le rapport final, Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal
- autorise Mme Christiane Lacroix, directrice générale, à signer les documents requis

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2020-02
32**

07.04 - Rapport d'activités 2019 - SSI de la Haute Beauce

Attendu le rapport d'activités 2019 du Services de sécurité incendie de la Haute Beauce déposé par le Directeur du SSI Haute-Beauce;

Attendu qu'il détaille les faits saillants suivants :

- Augmentation de 36% d'appels, soit 77 en 2019 vs 49 en 2018. Les forts vents du 1er nov. et la couverture obligatoire et automatique sur les accidents de la route lorsque la Désincarcération est appelée.
- Visites de prévention, 425 bâtiments ont été visités en 2019, sur le territoire Haute-Beauce. Dans 80% des bâtiments, les équipements essentiels manquants dans les bâtiments visités :
 - 23% (98 bâtiments) avertisseur de fumée manquant
 - 30% (127 bâtiments) aucun extincteur
 - 47% (200 bâtiments) avertisseur de monoxyde de carbone manquant

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu d'adopter le rapport.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2020-02
33**

07.05 - Adoption Plan de mise en oeuvre SCRSI

Attendu que suite à l'adoption du schéma de couverture de risque la municipalité doit adopter et transmettre au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activité pour l'exercice précédent et les projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie pour son territoire;

Attendu le dépôt du rapport par le préventionniste et chef aux opérations du Service de sécurité incendie de la Haute-Beauce (SSI) joint à la présente résolution;

Attendu que la municipalité La Guadeloupe est gestionnaire du SSI de la Haute-Beauce dont les municipalités de St-Évariste-de-Forsyth et St-Hilaire-de-Dorset font parties et que leurs plans de mise en oeuvre sont joints à la présente;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu :

- d'adopter les rapports déposés
- de transmettre une copie du rapport de La Guadeloupe à la MRC-Beauce Sartigan afin de la faire suivre au ministre de la Sécurité publique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

08.01 - Réunion du comité des travaux publics

Le comité des travaux publics a tenu une séance de travail le :

- 4 février 2020

Plusieurs projets sont sur la table de travail. Ils feront l'objet de recommandation lors des prochaines séances.

09 - LOISIRS-TOURISME

09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture

La directrice générale dépose le rapport mensuel des activités de janvier 2020, préparé par la directrice des loisirs.

**2020-02
34**

09.02 - Maison des jeunes - Ados en cavale

Attendu la proposition déposée par la Maison des Jeunes de Beauce-Sartigan pour le projet "Ados en cavale":

- qui vise la clientèle 12 à 17 ans
- qui demande la contribution municipale suivante : 50\$ par jeune
- qui offre une activité par semaine pendant 6 semaines

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu que la municipalité appui les adolescents résidents qui désireront participer à "Ados en cavale", même si la municipalité de La Guadeloupe offre annuellement plusieurs de ces activités aux 11 à 15 ans, lors de sa programmation estivale du Camp de jour.

Une preuve d'inscription et de résidence à La Guadeloupe seront demandées pour autoriser la contribution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2020-02
35**

09.03 - Travaux aréna - demande de paiement BPA

Attendu la demande de paiement déposée par Bouthillette Parizeau | BDCO dans le cadre des travaux de remplacement du système de réfrigération et de mise aux normes du Centre sportif La Guadeloupe, au montant de 29 637.75 \$ (34 076.01\$ incluant les taxes);

En conséquence:

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'approuver la demande de paiement et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2020-02
36**

09.04 - Demande de paiement #3 - décompte progressif Excel

Attendu la demande de paiement no 3, déposée par Groupe Excel S.M. inc. dans le cadre des travaux de remplacement du système de réfrigération et de mise aux normes du Centre sportif La Guadeloupe, au montant de 519 647.02 \$ (597 464.16\$ incluant les taxes);

Attendu que conformément au devis administratif des travaux, la demande de paiement est approuvée par les professionnels au dossier (architecte, ingénieur) et par la municipalité;

En conséquence:

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'approuver la demande de paiement et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2020-02
37**

09.05 - Travaux aréna - Directive E-02

Mme Karen Talbot, conseillère au siège no 3, se retire des discussions.

Attendu la directive no E-002, déposée à la présente par la firme Bouthillette Parizeau dans le cadre de travaux de réfection du Centre sportif;

Attendu que ces travaux n'étaient pas inclus au devis;

Attendu l'ordre de changement no E-02 refait 2 fois, déposé par Groupe Excel

S.M. inc, au montant de 3 414.00\$ (3 925.25 \$ incluant les taxes) lequel est approuvé par la firme Bouthillette Parizeau;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu d'accepter l'ordre de changement déposé et d'autoriser les travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2020-02
38**

09.06 - Travaux aréna - directive M-05

Mme Karen Talbot, conseillère au siège no 3, se retire des discussions.

Attendu la directive no M-05, déposée à la présente par la firme Bouthillette Parizeau dans le cadre de travaux de réfection du Centre sportif;

- Modification au détail de col-de-cygne au toit

Attendu que ces travaux n'étaient pas inclus au devis;

Attendu l'ordre de changement no M-05 déposé par Groupe Excel S.M. inc, au montant de 1 113.21 \$ (1 279.91 \$ incluant les taxes) lequel est approuvé par la firme Bouthillette Parizeau;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu d'accepter l'ordre de changement déposé et d'autoriser les travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

**2020-02
39**

10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité d'urbanisme tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noël Vigneault et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion suivante du comité d'urbanisme et des recommandations qu'il contient:

- Réunion du 21 janvier 2020

Adoptée unanimement.

10.02 - Dépôt du rapport des permis émis en 2019

À titre d'information, monsieur le maire procède au dépôt du rapport des demandes de permis au cours de l'exercice 2019

Celui-ci indique une valeur des travaux, estimée par les propriétaires / demandeurs, de 6 987 290\$.

**2020-02
40**

10.03 - Demande de dérogation mineure distances séparatrices - Volailles Mafregami

Attendu le dépôt de la demande de dérogation mineure de Volailles Mafrégami pour la construction de deux poulaillers pouvant accueillir 27 000 poulets femelles chacun, sur le site situé au 1789 36^e Rue Ouest La Guadeloupe lot no 5 666 582;

Attendu que la demande porte sur les distances séparatrices en présence de vents dominants d'été:

- Selon le règlement de zonage 373-2007 article 9.6 : 1 842 mètres
- Selon les plans du projet:
 - Résidence no 1: 167 mètres
 - Résidence no 2: 212 mètres
 - Résidence no 3: 308 mètres
 - Résidences no 4, 5 et 6 situées sur le territoire de la municipalité de St-Ephrem de Beauce: entre 1 151 mètres et 1 181 mètres

Attendu que la disposition réglementaire prenant en compte les vents dominants d'été est une adaptation facultative que les orientations du gouvernement proposent en matière d'aménagement aux municipalités et MRC et que cette norme est principalement utilisée pour la production porcine;

Attendu la présence d'une zone forestière coupe-vent dans le corridor des vents dominants d'été;

Attendu que ce projet fera passer la capacité de production de 126 000 têtes (504 u.a.) à 230 250 têtes (921 u.a.) et que cette augmentation marquée du nombre de têtes est due au fait que la production de poulet mâle passera à une production de poulet femelle:

- Le poids du poulet femelle est inférieur à celui du poulet mâle ce qui permet plus de têtes par poulailler mais aucun impact sur la quantité de fumier produit (poulaillers existants)
- Augmentation de la quantité d'unité animale servant au calcul de la distance séparatrice en présence des vents dominants

Attendu que pour la gestion du fumier:

- Une fosse en béton fermée sera construite afin d'éviter des amas de fumier à l'extérieur
- Le fumier sera vendu pour les champs hors de la propriété du demandeur
- La température des poulaillers sera maintenue à un degré permettant que le fumier soit sec lors du nettoyage des poulaillers, donc moins odorant lorsque envoyé à la fosse

Attendu que la possibilité de construire sur une autre partie de la propriété a été étudiée par le demandeur, qu'une étude biologique a été faite sur le terrain en question et qu'il n'est pas possible d'y construire;

Attendu que les voisins concernés ont été avisés par le demandeur du projet et du dépôt de la demande de dérogation mineure (document signé joint);

Attendu que la demande peut paraître majeure pour la norme de distance de vents dominants d'été mais qu'il faut principalement prendre en compte l'impact réel pour les voisins versus la situation actuelle;

Attendu que le demandeur a démontré le peu d'impact par rapport à la production actuelle;

Attendu que le projet ne portera pas atteinte à la jouissance et au droit de propriété des voisins, tous situés en zone agricole;

Attendu que les contraintes subies par le demandeur par l'application du règlement lui porteraient préjudice;

Attendu la recommandation de la firme Urba-Solutions, consultée par la municipalité, jointe à la présente;

Attendu l'étude de la demande par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) en

présence de représentants de la municipalité de St-Ephrem;

Attendu que le CCU recommande d'accepter la demande;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu:

- D'accepter la demande de dérogation mineure pour les résidences situées sur le territoire de La Guadeloupe aux conditions suivantes:
 - Conservation de la zone coupe-vent
 - Aucun amas de fumier à l'extérieur (air libre ou fosse ouverte)
- De demander à la municipalité de St-Ephrem de traiter la demande pour les trois résidences situées sur son territoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2020-02
41**

10.04 - Demande de dérogation mineure vents dominants - Les Oeufs de Beauce

Attendu le dépôt de la demande de dérogation mineure de Les Oeufs de Beauce pour la construction d'un poulailler pour l'élevage de poulettes pouvant accueillir 22 300 têtes, sur le site situé au 1801 36e Rue Ouest La Guadeloupe lot no 5 665 884;

Attendu que l'ajout de ce poulailler fera passer la capacité de 20 300 têtes (162.4 u.a.) à 42 600 têtes (251.6 u.a) soit 20 300 poules pondeuses et 22 300 poulettes d'élevage;

Attendu que la demande porte sur les distances séparatrices en présence des vents dominants d'été:

- Selon le règlement no 373-2007 article 9.6: 600 mètres
- Selon le projet présenté: 329 mètres

Attendu que la résidence exposée est située dans la limite de la trajectoire des vents dominants d'été;

Attendu que la gestion du fumier se fera dans un abri couvert et vendu pour les champs hors de la propriété du demandeur;

Attendu que la disposition règlementaire prenant en compte les vents dominants d'été est une adaptation facultative que les orientations du gouvernement proposent en matière d'aménagement aux municipalités et que cette norme est principalement utilisée pour la production porcine;

Attendu que le projet ne portera pas atteinte à la jouissance et au droit de propriété du voisin, situé en zone agricole;

Attendu que le demandeur a informé le voisin concerné du projet et de la demande de dérogation mineure (document signé joint);

Attendu l'étude de la demande par le comité consultatif d'urbanisme et de la recommandation qui s'en suit;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure avec la condition suivante:

- Aucun entreposage extérieur du fumier (aire libre ou fosse ouverte)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

11.01 - Réunion du comité des finances

Le comité des finances n'a pas tenu de séance de travail en janvier 2020.

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires
- L'état des activités financières détaillées

2020-02
42

11.02 - Comptes du mois de janvier 2020 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité plénier qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu que les comptes du mois de janvier 2020 au montant total de 673 253. 88 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes	540
payés:	975.54 \$
Comptes à	88 069.06
payer:	\$
Salaires	43 783.52
nets versés:	\$
Remises	
d'employeur:	425.76 \$
Total	673 253.88 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de février 2020 pour un montant total de 97 450.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

2020-02
43

11.03 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé immédiatement.

- Polyvalente Bélanger - Bottin des finissants 50\$
- Mini-relais pour la vie 250\$
- Rêve d'enfant - cabane à Pierre 50\$
- Desjardins Centre sportif et salle Desjardins (110e anniversaire) ...
Gratuité de location

Adoptée unanimement.

**2020-02
44**

11.04 - Offre de services - TPS-TVQ

Attendu la résolution no 11.04.02 accordant le mandat à la Firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) pour la révision des opérations des immeubles afin de déterminer la possibilité de réclamer des remboursements de TVQ supplémentaires auprès de l'Agence du Revenu du Québec;

Attendu que la municipalité a reporté le mandat et qu'il y a lieu de le révisé

Attendu la nouvelle offre de services déposée par RCGT proposant trois volets :

- A. Révision des opérations de l'aréna
- B. Utilisation de la méthode simplifiée de calcul de remboursements de TPS et TVQ
- C. Accompagnement pour l'année 2021 ;

En conséquence

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu de mandater RCGT pour :

- l'analyse de la possibilité de réclamer la TPS et TVQ sur l'immeuble de l'aréna seulement, au montant de 8 500\$ plus
- la réclamation des taxes selon la méthode simplifiée, au montant équivalent à 30% des remboursements supplémentaires réclamés en 2020

Des frais administratifs de 4% s'ajouteront aux honoraires ainsi que les taxes applicables.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale, est autorisée à signer l'entente de service entre les parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11.05 - Dépôt du rôle de perception 2020

Conformément à l'article 1007 du Code municipal, la directrice générale fait dépôt du sommaire du rôle de perception 2020.

L'avis public a été affiché le 5 février 2020.

Les comptes de taxes ont été expédiés le 7 février 2020 et le premier versement est dû pour le 9 mars 2020

**2020-02
45**

11.06 - Ventes pour taxes 2018

Dépôt du rapport concernant les immeubles pour lesquels des taxes sont dues depuis plus de 24 mois, pour faire partie intégrante du présent procès-verbal.

Attendu que le conseil a pris connaissance de la liste des contribuables endettés pour taxes envers la municipalité tout en conformité avec l'article 1022 du Code municipal;

Attendu que la liste détaille deux dossiers en attente de confirmation, qui ont proposé un échéancier périodique de remboursement;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu :

Que le conseil municipal ordonne à Mme Christiane Lacroix, secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code municipal, de transmettre au bureau de la MRC de Beauce-Sartigan, la liste des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes 2018, les immeubles qui ne respecteront

pas l'échéancier proposé, avant le 14 février 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11.07 - Dépôt cédule des vacances 2020 des employé(e)s

Conformément à la convention collective, la directrice général dépose la cédule des vacances 2020 des employés (es)

11.08 - Rapport de statistique - Transport collectif

La directrice générale dépose le rapport des statistiques du Transport collectif.

Du 1er janvier au 31 décembre 2019 : 227 utilisations

- Loisirs: 5
- Médical: 11
- Service: 211

**2020-02
46**

11.09 - Demande de gratuité de salle - CEA

Attendu que la municipalité loue ses locaux à la Commission scolaire Beauce-Etchemin (CSBE) pour les cours de francisation aux immigrants, au taux de 5\$/h;

Attendu la demande du Centre d'éducation aux adultes Monseigneur Beaudoin-Les sources afin d'avoir accès gratuitement aux locaux de la municipalité;

Attendu que la municipalité a diminué ses taux de location via la résolution 2019-10-17;

Attendu les frais engendrés pour la location des locaux;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu de conserver le taux de location à 5\$/heure.

Adoptée sur division (5 pour et 1 contre). M. Réal Rodrigue proposait la gratuité.

12 - LÉGISLATION

12.01 - Avis de motion règlement 506-2020 et dépôt

M. Réal Rodrigue, conseiller au siège no 1:

- donne avis de motion que sera adopté lors d'une séance ultérieure le règlement portant le no 506-2020
- dépose le projet de règlement no 506-2020:
 - Règlement de tarification du service de sécurité incendie pour les interventions dans le cadre d'entraide intermunicipale ou dans le cadre d'incendie d'un véhicule dont le propriétaire est un non-résident.

13 - DIVERS

Aucun sujet.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Jonathan Audet et Tommy Jacques déposent une demande pour avoir un stationnement pour les remorques vu qu'ils ne peuvent circuler dans les rues municipales.

**2020-02
47**

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 21h15

Carl Boilard, maire

Christiane Lacroix, directrice générale